



Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal, le lundi 27 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-septième jour du mois d'Avril, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée, le mardi 21 avril 2026, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à la Salle du Conseil Municipal sise en l'Hôtel de Ville au 8 Avenue Claude Bernard, 59211 SANTES, sous la présidence de Monsieur Hiazid BELABBES, Maire en exercice, dument habilité par une délibération en date du 20 mars 2026.

Conseillers en exercice : 29

PRESENTS :

M. BELABBES Hiazed, M. BENAMEUR Adam, Mme NOWAK Hèlène, M. GRESS Geoffrey, Mme BOGAERT Céline, M. DELEVOYE Christophe, Mme BOUSSEMART Guylaine, M. DRUON Francis, Mme DESSEIN Martine, M. BRAME Philippe, Mme WAQUET Nadège, DELCROIX Sylviane M. BRUÈRE Jérôme, Mme RUYSEN Sylvie, Mme LEFEBVRE Christelle, M. DUVERT Jérôme, Mme AMADON, Virginie, Mme DOLLET Pauline, M. RUDENT Sylvain, WALLRICH Delphine, COCHE Pierre-Yves, Mme LEGRAND Auréline, M. PAGIES Gailford, M. COFFINIER Nicolas, Mme KEIRSGIETER Annie, M. GAILLOT Francis, Mme LECLERCQ Odile, M. RUCAR Nicolas.

ABSENTS EXCUSES : 1

M. Philippe KASPRZYK (pouvoir à M. Hiazed BELABBES).

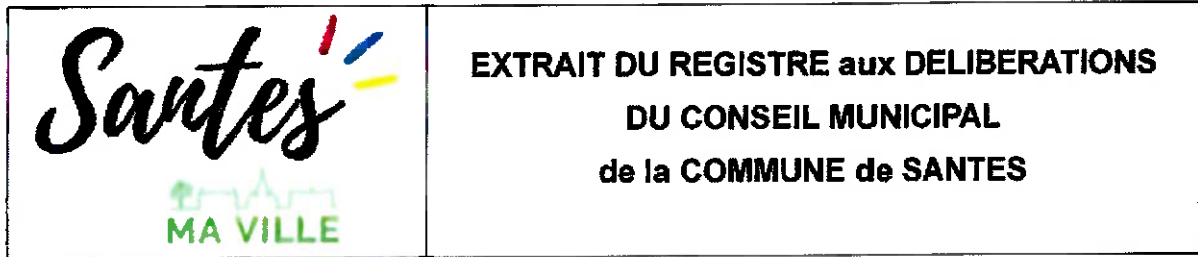
ABSENTS : 0

ASSISTAIENT A LA SEANCE : 28

Secrétaire de séance : M. BENAMEUR Adam

N° interne de l'acte : 2026-04-27 N°14

N° de feuillet : 15



CONVENTION D'OCCUPATION DES INSTALLATIONS DU COMPLEXE SPORTIF DE TENNIS DE SANTES

La commune de Santes dispose d'un complexe de Tennis qui accueille deux terrains de Tennis intérieurs, un club house et trois terrains de tennis extérieurs.

Un partenariat historique existe entre la ville et le club de Tennis.

La ville souhaite créer deux terrains de PADEL afin de répondre aux aspirations nouvelles et aux sports émergents qui prendrait place sur un des cours extérieurs de Tennis.

La commune souhaite étoffer l'offre sportive proposée aux habitants et notamment en faveur des publics scolaires, comme des centres de loisirs et périscolaires.

Le projet de convention entend préciser les conditions actuelles de mise à disposition des installations et organiser la gestion communale des futurs terrains de PADEL.

La convention précise notamment :

- La mise à disposition des installations de tennis, la gestion de l'activité réservée aux licenciés par le Tennis Club et pour les non licenciés par la commune ainsi que pour les publics scolaires et les accueils de loisirs,
- Les modalités financières considérant que le Tennis Club concourt à la satisfaction d'un intérêt général,
- La création des terrains de PADEL et les modalités d'organisation, d'utilisation et d'occupation des terrains, notamment les conditions de l'utilisation par le Tennis Club s'agissant des joueurs licenciés, et par la commune pour les non licenciés ainsi que pour les écoles et accueils de loisirs,
- L'entretien, la gestion et l'occupation du club-house,
- Ainsi que l'ensemble des dispositions générales reprises aux articles 13 à 21.

Entendu cet exposé, le conseil municipal, après en avoir délibéré,

ADOpte la convention d'installation du complexe sportif de Tennis de Santes,

Envoyé en préfecture le 29/04/2026

Reçu en préfecture le 29/04/2026

Publié le

30 AVR 2026

ID : 059-215905530-20260427-CONV_TENNIS-DE

S'LO

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer la présente convention.

Résultat du vote : Adopté à la majorité

Pour : 25 voix

M. BELABBES Hiazed (pouvoir de M. KASPRZYK Philippe), M. BENAMEUR Adam, Mme NOWAK Hèlène, M. GRESS Geoffrey, Mme BOGAERT Céline, M. DELEVOYE Christophe, Mme BOUSSEMART Guylaine, M. DRUON Francis, Mme DESSEIN Martine, M. BRAME Philippe, Mme WAQUET Nadège, DELCROIX Sylviane M. BRUERE Jérôme, Mme RUYSSSEN Sylvie, Mme LEFEBVRE Christelle, M. DUVERT Jérôme, Mme AMADON, Virginie, Mme DOLLET Pauline, M. RUDENT Sylvain, WALLRICH Delphine, COCHE Pierre-Yves, Mme LEGRAND Auréline, M. PAGIES Gailord, M. COFFINIER Nicolas,

Contre : 0 voix

Abstentions : 4 voix

Mme KEIRSGIETER Annie, M. GAILLOT Francis, Mme LECLERCQ Odile, M. RUCAR Nicolas.

Ne participent pas au vote : 0 voix

Ainsi délibéré les jours, mois et an que
dessus et le présent extrait certifié
conforme au registre

Le Secrétaire de séance,
M. BENAMEUR Adam



Le Maire,
M. BELABBES Hiazed



